

DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

*Tome n° 1a : Résumé non technique de l'étude
d'incidence*

GODET FRERES COGNAC



GODET

À LA ROCHELLE DEPUIS 1588

**AUGMENTATION DES
CAPACITES DE STOCKAGE
D'ALCOOLS DE BOUCHE**

À La Rochelle (17)

Édité le 25/02/2025



Destinataires	Société	Email	Téléphone
Jean-Edouard GODET	COGNAC GODET	jeg@cogncgodet.com	+33 546 411 066

Numéro de version	Établi par	Vérfié par	Approuvé par	Date
1	E. CHENET	A. RABILLON	JE. GODET	25/02/2025

Table des matières

I. LE DEMANDEUR	7
1. Identification de la personne morale	7
2. Données sur le site	7
3. Localisation de l'installation	7
4. Périmètre ICPE	10
II. ORGANISATION DE L'ENTREPRISE	12
III. OBJET DU DOSSIER	12
IV. CADRE REGLEMENTAIRE	12
V. DESCRIPTION DES ACTIVITES ET INSTALLATIONS EXISTANTES	13
1. Description des activités existantes	13
2. Classement des installations existantes	14
VI. DESCRIPTION DES INSTALLATIONS ET AMENAGEMENTS PROJETES	14
1. Installations projetées	14
2. Classement projeté des installations et activités	15
VII. FUTURS MOYENS DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES	15
1. Moyens de secours propres à l'établissement	15
2. Moyens de secours externes	16
VIII. CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES	17
1. Capacités techniques	17
2. Capacités financières	17
3. Garanties financières	17
IX. ÉTUDE DES INCIDENCES DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT	18
1. Synthèse des enjeux environnementaux	18
2. Synthèse des impacts du projet et des mesures d'évitement, de réduction et de compensation	21
3. Mesure de suivi environnemental	25
X. LISTE DES INTERVENANTS	26

Index des tableaux

Tableau 1. Identification de la personne morale	7
Tableau 2. Information sur le site	7
Tableau 3. Coordonnées géographiques du site	10
Tableau 4. Référence et surface des parcelles cadastrales concernées	11
Tableau 5. Classement ICPE des activités déclarées	14
Tableau 6. Classement ICPE des activités après projet	15
Tableau 7. Centre de secours dans les plus proches du site	16
Tableau 8. Caractéristiques des points d'eau extérieurs les plus proches du site	16
Tableau 9. Données financières de la société sur les 3 dernières années	17

Tableau 10. Synthèse des enjeux relatifs aux contextes physique, hydrologique, écologique et humain	18
Tableau 11. Synthèse des mesures prises et des impacts résiduels.....	21

Index des illustrations

Figure 1. Situation géographique générale	8
Figure 2. Localisation du site sur la commune de La Rochelle	9
Figure 3. Principaux accès routiers au site	10
Figure 4. Périmètre ICPE projeté	11



I. LE DEMANDEUR

1. IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Tableau 1. Identification de la personne morale

Dénomination sociale	GFC & EV GODET FRERES COGNAC (COGNAC GODET)
N° Identification RCS	551 780 034 RCS LA ROCHELLE
SIRET	551 780 034 00023
Date d'immatriculation	12/01/1955
Date d'enregistrement à l'INSEE	01/12/1953
Forme juridique	SAS, société par actions simplifiée
Capital social	1 510 000,00 €
Adresse du siège	34 Quai Louis Durand, 17 000 LA ROCHELLE
Activités principales/Code APE	1101Z (Production de boissons alcooliques distillées)
Dirigeant(s)	Société charentaise d'entrepôts SCE

2. DONNEES SUR LE SITE

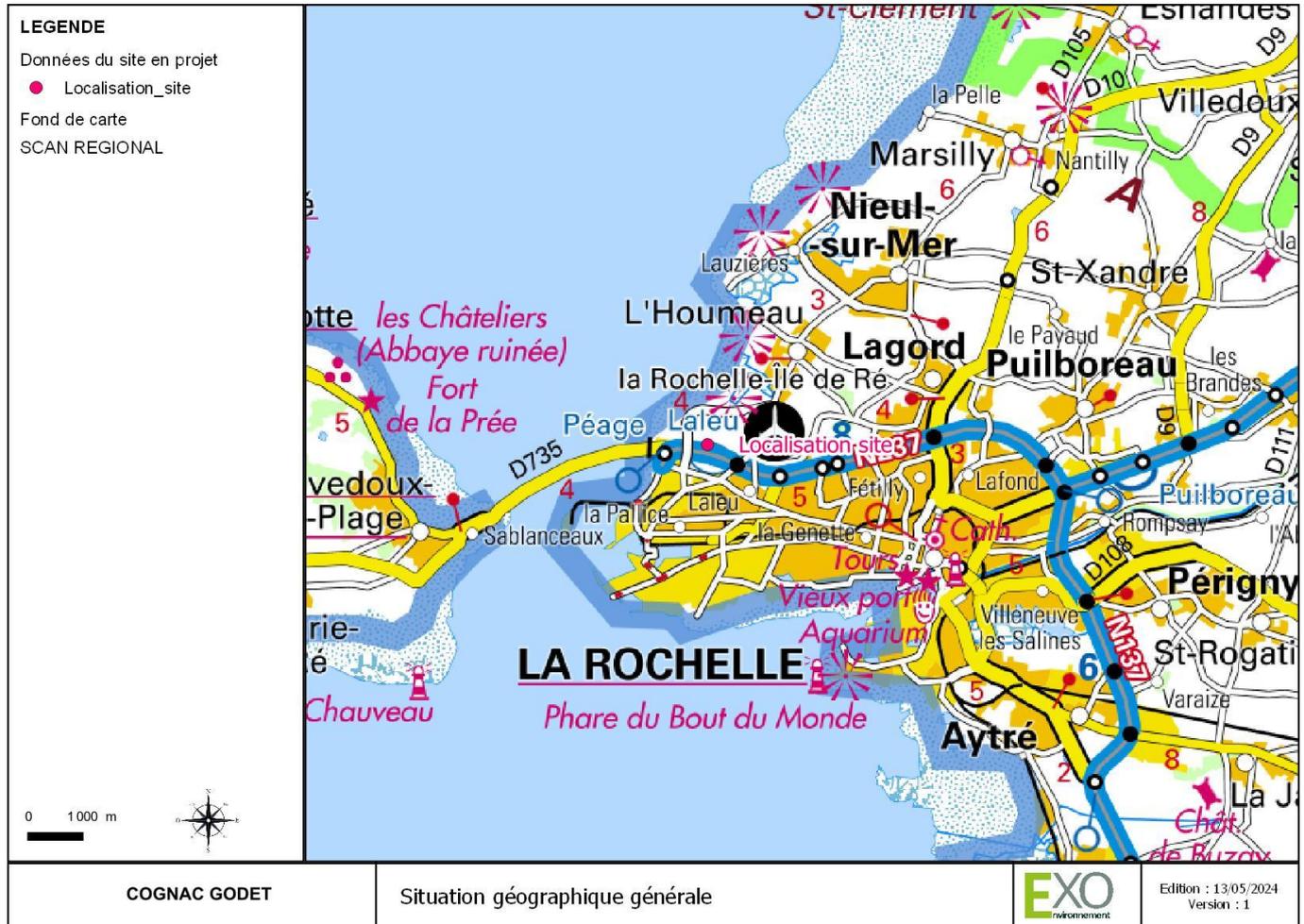
Tableau 2. Information sur le site

Adresse du site	Rue Elie Barreau — ZA Les Rivauds Nords — 17 000 LA ROCHELLE
Prénom et Nom du Responsable du site	Jean-Edouard GODET
Effectifs prévus sur le site	40 personnes
Horaires de fonctionnement des services administratifs	8 h 30 – 12 h 30/13 h 30 – 18 h
Horaires de fonctionnement des services d'exploitation	8 h 30 – 12 h 30/13 h 30 – 16 h 30
Nom de jours travaillés par an	213 jours

3. LOCALISATION DE L'INSTALLATION

Le projet est localisé en région Nouvelle-Aquitaine, sur le territoire de la commune de LA ROCHELLE (code postal : 17 000 ; code INSEE : 17 300) située à l'ouest du département de la CHARENTE-MARITIME. Elle fait partie de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, créée le 24 décembre 1999 et regroupant 28 communes au 1^{er} janvier 2023.

Figure 1. Situation géographique générale



Le site est localisé dans la zone d'activité Les Rivauds Nords au nord-ouest de la commune de LA ROCHELLE (17 300). Le site dispose de trois accès par la rue Élie Barreau, au nord du site.

Figure 2. Localisation du site sur la commune de La Rochelle



Le nord du site dispose de trois accès par la rue Élie Barreau, rejoignant le N. 237 par la rue des Vosges. Cette route nationale correspond au contournement de LA ROCHELLE et permet de relier l'est de LA ROCHELLE avec l'île de Ré.

Figure 3. Principaux accès routiers au site



Tableau 3. Coordonnées géographiques du site

	WGS84	RGF 93/CC46	RGF 93 / Lambert 93
x	1°12'26,220"O	1 375 304,72	375 583,50
y	46°10'35,190"N	5 228 188,12	6 572 712,67
z	15 m NGF (de 14 à 15 m NGF)		

4. PERIMETRE ICPE

Les limites du site sont représentées sur la figure ci-dessous. La liste des parcelles cadastrales concernées et l'emprise du projet les recoupant sont données dans le tableau ci-après. Le site s'étend sur 1,42 ha et 10 parcelles cadastrales. Le périmètre ICPE ne sera pas modifié par le projet.

Figure 4. Périmètre ICPE projeté



Source : cadastre.gouv.fr

Tableau 4. Référence et surface des parcelles cadastrales concernées

Référence cadastrale	Adresse cadastrale	Contenance cadastrale (m ²)	Surface géographique dans le périmètre du site (m ²)
BT 0837	Fief de Cueil Est 17000 LA ROCHELLE	936	947
BT 0835	Fief de Cueil Est 17000 LA ROCHELLE	485	474
BT 0833	Fief de Cueil Est 17000 LA ROCHELLE	822	813
BT 0831	Fief de Cueil Est 17000 LA ROCHELLE	820	810
BT 0829	Fief de Cueil Est 17000 LA ROCHELLE	2 242	2 217
BT 0827	Fief de Cueil Est 17000 LA ROCHELLE	2 774	2 733

Référence cadastrale	Adresse cadastrale	Contenance cadastrale (m ²)	Surface géographique dans le périmètre du site (m ²)
BT 0841	Fief de Cueil Est Rue des Vosges 17000 LA ROCHELLE	4 906	5 003
BT 0839	Fief de Cueil Est 17000 LA ROCHELLE	642	713
BT 0840	Fief de Cueil Est 17000 LA ROCHELLE	5 376	427
BT 0917	25 rue des Vosges 17000 LA ROCHELLE	16 171	105
	Superficie totale en m²	35 174	14 242
	Superficie totale en ha	3,52	1,42

Source : cadastre Etalab

II. ORGANISATION DE L'ENTREPRISE

Les rôles et responsabilités sont divisés comme suit :

- M. Jean-Jacques GODET : Président ;
- M. Jean-Edouard GODET : Directeur général et chef de production ;
- 20 salariés à temps complet.

III. OBJET DU DOSSIER

Ce dossier constitue la demande d'autorisation environnementale pour l'augmentation des capacités de stockages d'alcools de bouche sur le site de la société GODET FRERES COGNAC sur la commune de LA ROCHELLE (17).

Le projet porte sur le réaménagement des bâtiments déclarés (existant) afin d'augmenter la quantité d'alcool sur le site.

Les bâtiments les plus anciens, abritant les activités de stockages des matières sèches, de stockage des produits finis, de mis en bouteilles et les locaux administratifs, sera réaménagé dans le cadre de la réorganisation globale du site. La gestion des écoulements accidentels de ce bâtiment sera également revue avec la création d'un bassin de rétention à l'ouest du site.

Les volumes de stockage d'alcools projetés pour ce site n'impliqueront pas le franchissement du seuil réglementaire SEVESO seuil bas relatif à la rubrique ICPE 4755.

IV. CADRE REGLEMENTAIRE

Les installations classées visées à l'article L.511-1 du Code de l'environnement sont définies dans la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) établie par décret en Conseil d'Etat.

Les quantités d'alcools projetées relèveront du régime de l'autorisation au titre de la rubrique n° 4755 de cette nomenclature.

En application du Livre V Titre 1 du Code de l'environnement relatif aux ICPE, le projet doit faire l'objet d'une autorisation environnementale. Cette procédure regroupe depuis 2017, les différentes procédures et décisions environnementales pour les projets soumis à la réglementation des ICPE et les projets soumis à autorisation au titre de la Loi sur l'eau notamment.

L'instruction de la demande d'autorisation environnementale est prévue en 3 phases :

- une phase d'examen de 4 mois,
- une phase d'enquête publique de 3 mois,
- une phase de décision de 2 mois éventuellement prorogeable.

Élément historique du dossier de demande d'autorisation ICPE, la notice hygiène et sécurité disparaît du dossier de demande d'autorisation environnementale.

Le passage en CODERST n'est plus systématique, il est laissé à l'appréciation du préfet.

L'autorisation environnementale ne vaut pas autorisation d'urbanisme. L'autorisation d'urbanisme peut être délivrée avant l'autorisation environnementale, mais elle ne peut être exécutée qu'après la délivrance de l'autorisation environnementale.

V. DESCRIPTION DES ACTIVITES ET INSTALLATIONS EXISTANTES

1. DESCRIPTION DES ACTIVITES EXISTANTES

L'entreprise COGNAC GODET a récemment déclaré son projet de construction d'un nouveau bâtiment de stockage d'alcools, divisé en deux cellules indépendantes. Ce projet a fait l'objet d'un permis de construire, ainsi que d'une déclaration modificative ICPE au titre de la rubrique 4755.

Toutes les installations déclarées le 24/07/2024 n'ont pas encore été réalisées et les travaux suivants sont en cours. L'entreprise projette les mises en service suivantes :

- Bassin de rétention : avril 2025 ;
- Réserve incendie : avril 2025 ;
- Construction du nouveau chai de vieillissement : octobre 2025 ;
- Aire de dépotage : octobre 2025 ;
- Réseaux : octobre 2025.

Ces installations étant en cours de constructions lors de la réalisation de la présente étude, elles seront considérées dans le présent dossier comme déjà existantes.

À l'issue de cette première tranche de travaux, le site comportera :

- 1 chai composé de deux cellules indépendantes de 379 m² et 289 m² pouvant contenir 449 m³ d'alcool au total ;
- 1 bâtiment de 2 335 m² abritant le stockage des matières sèches, des produits finis (49,9 m³ d'alcool en bouteilles), la ligne d'embouteillage et les bureaux ;
- 1 réserve incendie de 420 m³ avec 4 emplacements de camions de pompier ;
- 1 bassin de régulation et d'infiltration des eaux pluviales de 270 m³ ;
- 1 noue d'infiltration des eaux pluviales ;
- 1 bassin de rétention déportée de 600 m³ au nord-est du site ;
- 1 fosse d'extinction de 150 m³ ;
- 31 places de stationnement pour les véhicules légers ;
- Des voiries enrobées sur une surface d'environ 2 690 m² ;
- 1 séparateur à hydrocarbures.

2. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS EXISTANTES

Les capacités des installations et les régimes associés sont détaillés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 5. Classement ICPE des activités déclarées

N° Rubrique	Libellé de la rubrique (activité)	Caractéristiques et capacités des installations	Régime
4755-2. b	<p>Alcools de bouche d'origine agricole et leurs constituants [distillats, infusions, alcool éthylique d'origine agricole, extraits et arômes] présentant des propriétés équivalentes aux substances classées dans les catégories 2 ou 3 des liquides inflammables.</p> <p>2. Dans les autres cas et lorsque le titre alcoométrique est supérieur à 40 % : la quantité susceptible d'être présente étant :</p> <p>b) Supérieure ou égale à 50 m³</p>	<p>Stockage de produits finis : 49,9 m³</p> <p>Chai n° 1-01 : 149 m³</p> <p>Chai n° 1-02 : 300 m³</p> <p>QSP totale 499 m³</p>	DC

(DC) Déclaration sous contrôle périodique (D) Déclaration (E) Enregistrement (A) Autorisation

VI. DESCRIPTION DES INSTALLATIONS ET AMENAGEMENTS PROJETES

1. INSTALLATIONS PROJETEES

1.1. Stockage d'alcools en vieillissement

Le projet ne prévoit pas de modification structurelle du chai de stockage d'alcools par rapport à la déclaration déposée le 24/07/2024. Ce chai a été conçu pour respecter les contraintes constructives des chais soumis à autorisation et les ouvrages de sécurité associés ont été dimensionnés pour permettre ces modifications de capacité.

L'exploitant prévoit uniquement de revoir l'aménagement intérieur afin d'augmenter les capacités de stockage de chacune des deux cellules.

1.2. Stockage des matières sèches et produits finis

L'organisation du bâtiment historique sera revue suite la mise en service du chai n° 1. Dans le cadre du projet, les stockages de matières sèches et de produits finis seront cantonnés à la partie ouest du bâtiment principal et la partie est du bâtiment sera réservée à l'installation de mise en bouteille et aux locaux administratifs.

Dans le cadre de son projet de réaménagement du bâtiment principal, l'exploitant prévoit de séparer le local de stockage/expédition du local de mis en bouteilles/locaux administratifs.

Un mur coupe-feu REI 240 sera installé entre les deux locaux.

2. CLASSEMENT PROJETÉ DES INSTALLATIONS ET ACTIVITÉS

Le tableau ci-dessous présente le classement ICPE des activités projetées sur le site.

Tableau 6. Classement ICPE des activités après projet

N° Rubrique	Libellé de la rubrique (activité)	Caractéristiques et capacités des installations	Régime
4755-2. a	<p>Alcools de bouche d'origine agricole et leurs constituants [distillats, infusions, alcool éthylique d'origine agricole, extraits et arômes] présentant des propriétés équivalentes aux substances classées dans les catégories 2 ou 3 des liquides inflammables.</p> <p>2. Dans les autres cas et lorsque le titre alcoométrique est supérieur à 40 % : la quantité susceptible d'être présente étant :</p> <p>a) Supérieure ou égale à 500 m³</p>	<p>Stockage de produits finis : 49,9 m³</p> <p>Chai n° 1-01 : 428 m³</p> <p>Chai n° 1-02 : 571 m³</p> <p>QSP totale 1 049 m³</p>	A

(DC) Déclaration sous contrôle périodique (D) Déclaration (E) Enregistrement (A) Autorisation

VII. FUTURS MOYENS DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

1. MOYENS DE SECOURS PROPRES A L'ETABLISSEMENT

1.1. Réserves et points d'eau à destination des secours externes

À l'issue de la première tranche de travaux, le site disposera d'une réserve d'eau (bassin) de 420 m³, associée à quatre emplacements pour l'aspiration. Cette réserve sera localisée immédiatement à l'entrée du site (entrée est) et sera accessible par la rue Élie BARREAU. Cette réserve ne sera ni augmentée ni déplacée dans le cadre du projet. Elle fera l'objet d'une demande de réception après du SDIS après sa réalisation et avant la mise en service du chai n° 1.

Avec la séparation en deux parties du bâtiment historique, cette réserve répond aux exigences réglementaires.

Cette réserve est éloignée de 68 m linéaires au plus du chai de stockage d'alcools en vieillissement et d'environ 130 m linéaires du bâtiment de stockage des matières sèches et produits finis.

1.2. Postes incendie additives

Le site ne disposera pas de PIA. A la place, l'exploitant implantera des extincteurs sur roue de 50 kg en nombre suffisant par local.

1.3. Réserve d'émulseur

Le site n'est pas équipé d'une réserve d'émulseur. Les PIA disposeront d'un bidon d'émulseurs leur permettant de fonctionner 3 minutes.

1.4. Extincteurs

Chaque installation de stockage dispose d'extincteurs portatifs judicieusement répartis de sorte que la distance maximale pour atteindre l'extincteur le plus proche ne soit jamais supérieure à 15 m. Leur puissance extinctrice est de 144 B.

Le projet ne prévoit pas de construction supplémentaire. De nouveaux extincteurs sur roues de 50 kg seront disposés dans les locaux.

Les vérifications feront l'objet d'une consignation.

1.5. Dispositifs de désenfumage

Chaque cellule du chai n° 1 disposera d'exutoires :

- La cellule n° 1 aura 1 exutoire de fumées d'une surface utile de 1 m² (correspondant à la règle d'un moins 1 m² d'exutoire pour les cellules dont la surface est inférieure à 300 m²) ;
- La cellule n° 2 aura 8 exutoires de fumées d'une surface utile de 1 m² (correspondant à la règle de 2 % de la surface au sol de la cellule de plus de 300 m²).

Ces exutoires seront à déclenchement automatique et feront l'objet d'un contrôle régulier par un organisme de maintenance.

Le bâtiment de stockage des matières sèches et celui de mise en bouteille disposent également de plusieurs exutoires. La zone de stockage des matières sèches est équipée de 4 exutoires d'une surface utile de 4 m² chacun. Un exutoire d'une surface utile de 1 m² est présent dans la zone de mise en bouteille.

2. MOYENS DE SECOURS EXTERNES

2.1. Centres de secours et d'incendie

La caserne de pompiers la plus proche est celle de la SSLIA LA ROCHELLE, située à 1,2 km par le réseau viaire. Les centres d'incendie et de secours dans les environs du site sont listés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 7. Centre de secours dans les plus proches du site

Adresses des centres d'incendie et de secours les plus proches	Distance (réseau viaire) en km
SSLIA LA ROCHELLE, 17 000 LA ROCHELLE	1,2
CSP LA ROCHELLE, 17 000 LA ROCHELLE	3
Centre de secours des Salines, 17 000 LA ROCHELLE	10,5
SDIS 17 Périgny, 17180 PERIGNY	11,1

2.2. Ressources en eau extérieure à proximité du site

Un poteau incendie, initialement implanté au nord-est du site a récemment été déplacé au nord-ouest du site, toujours rue Élie Barreau, car il gênait l'accès aux aires d'aspiration pompiers.

Les caractéristiques des différents points d'eau à proximité du site sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 8. Caractéristiques des points d'eau extérieurs les plus proches du site

Nom	Commune	Code INSEE	Adresse	Type	Distance (vol d'oiseau) du site en m	Distance (en m)	Pression PI (en bar)	Débit PI (en m ³ /h)	Volume PEA (en m ³)
P17300.0022	LA ROCHELLE	17 300	Rue Élie Barreau	PI	0,1	1	1	65	-
P17300.0915	LA ROCHELLE	17 300	Rue Élie Barreau	PI	325	360	1	86	-

PI : poteau incendie PEA : Point d'eau artificiel

VIII. CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES

1. CAPACITES TECHNIQUES

La société GODET FRERES COGNAC stocke et exploite des sites de vieillissement et maturation d'alcools depuis 430 années sur la commune de LA ROCHELLE. Il ne s'agit pas d'une activité nouvelle.

En 430 ans, la société COGNAC GODET n'a jamais connu de sinistre industriel (pas d'exploitation ni d'incendie). Actuellement environ 20 salariés qualifiés et entraînés assurent une chaîne de compétence rompue à l'exploitation d'une installation classée. Le COGNAC GODET est certifié OEA : opérateur économique agréé, gage de compétence dans la sécurité et la qualité de sa gestion de vieillissement et de transformation d'alcool.

2. CAPACITES FINANCIERES

2.1. Données financières

Le tableau ci-dessous présente les données financières du porteur de projet sur les 3 dernières années.

Tableau 9. Données financières de la société sur les 3 dernières années

Année	Chiffre d'affaires en €	Capacité d'autofinancement en €
2021	10 M€	750 k€
2022	11 M€	988 k€
2023	10 M€	653 k€

2.2. Mode de financement

Le projet ne comprend pas de construction de bâtiment, uniquement de l'augmentation des capacités d'alcools sur site dans les locaux existants.

Les travaux prévus dans le cadre du projet sont limités et correspondent à la création d'un mur coupe-feu entre les deux f du bâtiment historique, dont le montant est estimé à 20 k€ qui seront financés sur fonds propres. Les travaux sont prévus pour septembre 2026.

2.3. Montant des investissements et phasage

3. GARANTIES FINANCIERES

3.1. Calcul des garanties financières SEVESO

En tant qu'installation non classée SEVESO, la société n'est pas soumise à l'obligation de constitution des garanties financières pour les événements accidentels.

3.2. Calcul des garanties financières de mise en sécurité en fin d'exploitation

En application du décret du 03/05/2012 et de son arrêté d'application du 31/05/2012 modifié par l'arrêté du 12/02/2015, l'entreprise n'est pas concernée par l'obligation de constituer des garanties financières. En effet, aucune des activités existantes et projetées par la société n'est mentionnée dans l'arrêté du 31/05/2012 modifié fixant la liste des installations classées soumises à l'obligation de constitution de garanties financières en application du 5° de l'article R.516-1 du Code de l'environnement.

IX. ÉTUDE DES INCIDENCES DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT

1. SYNTHÈSE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Le tableau suivant présente une synthèse des enjeux des milieux au regard de l'état initial réalisé. Ceux-ci sont hiérarchisés selon l'échelle suivante.

Nul	Faible	Modéré	Fort	Très fort
-----	--------	--------	------	-----------

Tableau 10. Synthèse des enjeux relatifs aux contextes physique, hydrologique, écologique et humain

Thématique	Synthèse	Enjeux
Contexte physique		
Topographie	L'emprise du site ne présente pas une déclivité significative. Une pente est présente en bordure du site vers la N237.	Modéré
Climatologie	Le site à l'étude présente un climat de type océanique.	Nul
Géologie et pédologie	La couche géologique affleurante est essentiellement constituée par une alternance de calcaire argileux et de marnes.	Nul
Contexte hydrologique		
Eaux superficielles	Le site ne comporte aucun cours d'eau sur son emprise ou à proximité. Le projet s'inscrit dans le bassin versant de la masse côtière de La Rochelle (codifiée FRGC54). L'état écologique de la masse est « bon », son état chimique (sans ubiquistes) est « bon ». Le site ne comporte pas de zones humides localisées, potentielles ou pré-localisées.	Faible
Eaux souterraines	Le site ne comporte pas de forage d'eau. La masse d'eau souterraine affleurante présente une vulnérabilité potentielle moyenne à importante aux pollutions de surface. La masse d'eau codifiée FRGG106 est présente au droit du site, dont l'objectif de bon état chimique a été conservé pour 2023 et l'objectif de bon état de l'état quantitatif a été reporté à 2027.	Faible
Enjeux et usages	Le site s'inscrit : - en zone de répartition des eaux ; - en zone vulnérable à la pollution par les nitrates agricoles. Le site est localisé à proximité de zones de baignades et d'une zone conchylicole. Les activités de pêche à pieds sont interdites à proximité du site.	Modéré
Contexte écologique		
Continuités écologiques	Aucun réservoir de biodiversité ni de corridor d'importance régional à proximité du site. À l'échelle du SCoT, le projet ne s'inscrit pas au sein d'un réservoir de biodiversité ou dans un corridor écologique. Le site ne comporte pas d'éléments du paysage particulièrement support de corridor écologique (ni de cours d'eau, ni de zone humide, ni de haie ou boisement).	Nul
Périmètres de protection et d'inventaire	Le site n'est pas localisé au sein d'un secteur Natura 2000. Les zones Natura 2000 les plus proches sont situées à 870 m à l'ouest du site. Elle se situe en amont hydraulique par rapport au projet. Aucune ZNIEFF n'est localisée au sein du site, la plus proche est à 750 m à l'ouest.	Faible
Contexte humain		
Démographie	En 2021 la commune de LA ROCHELLE comptait 78 535 habitants avec une forte densité de population (2 762,4 hab/km ²). La population de la communauté d'agglomération est	Nul

Thématique	Synthèse	Enjeux
	en forte augmentation (178 217 hab) avec une forte augmentation de la densité moyenne (545 hab/km ²).	
Contexte économique	<p>Commune dynamique avec 73 % d'actifs.</p> <p>La majorité des emplois occupés sont liés au secteur des cadres et professions intellectuelles supérieures (29 %).</p> <p>Le projet est localisé au sein d'une zone d'activité comportant de nombreuses installations industrielles.</p> <p>Faible activité agricole sur la commune, essentiellement liée à la céréaliculture.</p> <p>Le site est localisé à environ 870 m d'une zone de pêche et environ 900 m d'une zone portuaire.</p> <p>Absence d'activité sylvicole.</p>	Faible
Environnement immédiat	<p>Le voisinage immédiat comporte :</p> <ul style="list-style-type: none"> o la rue Élie Barreau qui longe la limite nord ; o une piste cyclable longeant les limites est et sud ; o de la route nationale N237 au sud (le contournement de l'agglomération de LA ROCHELLE° ; o d'un centre d'examen de permis de conduire et d'un atelier départemental à l'est ; o d'une zone artisanale et commerciale au nord, au sud (de l'autre côté de la N237) et à l'est ; o des abords de la piste d'atterrissage de l'aéroport de LA ROCHELLE au nord ; o de prairie fauchée à l'ouest et au nord, en limite de l'aéroport de LA ROCHELLE. <p>L'habitation la plus proche est à 200 m des limites du site.</p>	Modéré
Infrastructure	<p>L'axe principal à proximité du site est la N237, en limite sud, sans accès direct.</p> <p>Le site dispose de trois accès enrobés par la rue Élie Barreau pour les véhicules légers, les poids lourds ainsi que les secours. Ces accès sont équipés de portails placés en retrait par rapport à la route.</p> <p>Il n'y a pas de réseau ferré à proximité immédiate du site. La gare la plus proche est la gare de fret de de LA ROCHELLE située à 1,7 km au sud du site. Des lignes de chemin de fer de fret sont présentes entre les entreprises à 1 km au sud.</p> <p>L'aéroport de LA ROCHELLE est à proximité du site. La clôture est à 170 m au nord et la piste à 300 m.</p>	Fort
Patrimoine culturel et touristique	<p>Un tronçon de piste cyclable appartenant à LA VÉLODYSSÉ est présent en limite sud et est du site. Cette piste relie le centre de LA ROCHELLE et les falaises de L'HOUMEAU.</p> <p>Un monument historique est situé à moins de 2 km du projet (à 700 m au sud).</p> <p>Aucun site inscrit ou classé n'est localisé à moins de 2 km du projet.</p> <p>Un site patrimonial remarquable est présent à moins de 2 km du projet (celui de la ville de La Rochelle, à 600 m du projet).</p> <p>Quatre ZPPA sont présentes dans un rayon de 2 km autour du projet. Le site n'est pas localisé au sein d'une ZPPA.</p>	Modéré
Paysage	<p>Le site ne présente pas de déclivité marquée et est visible depuis les abords. Des haies sont prévues en bordure du site dans le cadre de la création du dernier chai déclaré, mais pas encore aménagées. Une partie de la terre issue du décaissement sera utilisée pour la création d'un merlon de 2,5 m le long de la limite ouest.</p> <p>L'intégration paysagère du site et des installations existantes sera également revue dans le cadre de la création du chai.</p> <p>Les parcelles du projet appartiennent à l'entité paysagère de LA ROCHELLE</p> <p>Le site est en bordure d'une zone d'activité et est longé par la N.237, un axe majeur de la région et fortement fréquenté. La N.237 est en contrebas par rapport au site.</p>	Faible

Thématique	Synthèse	Enjeux
	<p>Une piste cyclable est présente en bordure du site.</p> <p>L'emprise du projet ne comporte pas d'élément paysagé significatif.</p>	
Exposition aux pollutions et nuisances	<p>Les abords du site sont concernés par de nombreuses nuisances :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Le site est concerné par le Plan d'Exposition aux Bruits (PEB) de l'aéroport de La Rochelle, en zone C. ○ Il est également concerné par le PPBE de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle (à proximité de l'aéroport au nord et de l'axe routier N237 au sud). ○ Du fait de la proximité avec le port de LA ROCHELLE, de très nombreux sites industriels en activité ou à l'arrêt sont présents dans un rayon de 2 km autour du site. 	Faible
Exposition aux risques		
Risques naturels	<p>La commune de La Rochelle est concernée par le TRI de La Rochelle — Île de Ré – partie continentale. Le site n'est pas inscrit dans les zones d'aléa établies dans le cadre des études spécifiques de cartographie du risque au sein de ce territoire.</p> <p>La commune de La Rochelle est soumise au Plan de Prévention des Risques Inondations. Le site n'est pas inscrit pas un zonage du PPRN.</p> <p>Le site est localisé sur une zone potentiellement sujette aux inondations de caves, associée à une de fiabilité fort.</p> <p>Le site est localisé en zone à risque sismique considéré comme modéré.</p> <p>Aucune cave souterraine n'est présente dans un rayon de 2 km autour du site.</p> <p>Le site est partiellement localisé dans une zone d'aléa « retrait – gonflement d'argiles » qualifié de fort.</p>	Faible
Risques technologiques	<p>La commune est soumise à trois Plans de Prévention des Risques Technologiques.</p> <p>La commune est identifiée en risque transport de matières dangereuses. La N. 237 est identifiée dans le DDRM de la CHARENTE-MARITIME comme un des principaux axes de transport de matières dangereuses dans le département. Une canalisation de gaz naturel est présente à 1,2 km du site.</p> <p>Quatre installations classées SEVESO seuil haut sont situées dans un rayon de 2 km au tour du site.</p>	Modéré

2. SYNTHÈSE DES IMPACTS DU PROJET ET DES MESURES D'ÉVITEMENT, DE RÉDUCTION ET DE COMPENSATION

Les mesures prises par l'entreprise pour maîtriser et limiter ses incidences sur l'environnement sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Nul	Faible	Modéré	Fort	Très fort
-----	--------	--------	------	-----------

Tableau 11. Synthèse des mesures prises et des impacts résiduels

Thématiques	Sous-thématiques	Incidences brutes	Mesures	Incidence résiduelle
Incidences permanentes liées à l'emprise du projet				
Continuités écologiques et biodiversité	<p>Le projet ne comprend pas de nouvelle construction.</p> <p>Le site est hors :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ zone Natura 2000 ; ○ d'un périmètre d'inventaire et de protection ; ○ éléments structurants de SRCE (corridors, réservoirs de biodiversité) ; <p>Aucune destruction d'éléments naturels paysagers n'est prévue dans le cadre de ce projet (haies, boisements).</p> <p>Le site ne présente pas de cours d'eau à proximité.</p>	Nulle	Nulle	
Contexte hydrologique	<p>Le projet ne comprend pas de nouvelle construction.</p> <p>Le site ne comporte pas d'entités hydromorphologiques (cours d'eau, zones humides, etc.).</p>	Nulle		Nulle
Patrimoine	<p>Le site est hors :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ périmètres de protection des monuments historiques ; ○ site classés ou inscrits ; ○ site patrimonial remarquable ; ○ opération Grand site de France ; ○ biens inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO 	Nulle		Nulle

Thématiques	Sous-thématiques	Incidences brutes	Mesures	Incidence résiduelle		
	o ZPPA.					
Paysage	Le projet ne comprend pas de nouvelle construction. Visibilité du site depuis les axes routiers nord et sud.	Nulle	R	Maintien et développement des écrans paysager.	Nulle	
Espaces agricoles, forestiers ou halieutiques	Le projet ne comprend pas de nouvelle construction. Pas de consommation d'espace forestier ou halieutique. Le nouveau bassin de confinement sera réalisé dans les limites actuelles du site, sur une zone actuellement occupée par des espaces verts.	Nulle			Nulle	
Infrastructures et réseaux publics	Le site est déjà desservi par les infrastructures et réseaux publics. Les infrastructures et les réseaux existants ne seront pas modifiés.	Nulle	R	Regroupement sur le site d'un maximum d'installation de stockage et de production pour limiter le mitage et la consommation d'espace lié aux équipements de sécurité.	Nulle	
Incidences permanentes liées à l'exploitation du site						
Émissions	Rejets dans les eaux superficielles, les eaux souterraines ou les sols	Le projet ne modifiera pas la surface imperméabilisée et la gestion des eaux pluviales.	Faible	E	Maintien des espaces non aménagés en espaces verts.	Nulle
		L'augmentation de la production s'accompagnera d'une augmentation des rejets de concentras d'eaux osmosées vers le réseau.		R	Entretien régulier des installations d'osmose	
		L'entreprise n'est pas émettrice de substances dangereuses.		C	Conservation et entretien du réseau de gestion des eaux pluviales comportant un séparateur hydrocarbures pour les eaux de voirie.	
	L'état de la masse d'eau FRGC54 permet d'atteindre le bon état des eaux.					
Déchets	L'augmentation de la production de déchets sera principalement due aux déchets non dangereux liés à l'activité de conditionnement.	Faible	R	Les principaux déchets produits sur le site sont entreposés dans des bennes. Ils sont triés et évacués par des prestataires spécialisés.	Marginale	
Trafic routier	Faible augmentation du trafic de poids lourds dans une zone adaptée comportant déjà un trafic de poids lourds très importants.	Nulle	R	Les engins circulant sur les sites sont conformes. Les accès au site sont dégagés pour limiter les risques d'accident.	Nulle	
Rejets atmosphériques	Augmentation des rejets atmosphériques liée : o à la « part des anges »	Faible	R	La vitesse sur le site est limitée à 30 km/h	Faible	

Thématiques	Sous-thématiques	Incidences brutes	Mesures	Incidence résiduelle
	○ à la circulation.		Ventilation naturelle et conception des bâtiments réduisant les variations de température.	
	Les sources de bruit sont liées : <ul style="list-style-type: none"> ○ aux transferts de déchets, particulièrement les bennes de verre ; ○ au fonctionnement des équipements (pompes, presseur) ; ○ au trafic routier associé aux réceptions et expéditions des produits et au personnel. 	Faible	E Les activités sont majoritairement réalisées dans des locaux fermés ; Le trafic est optimisé et limité autant que possible ; Les moteurs sont arrêtés pendant le chargement et le déchargement R La vitesse restera limitée à 30 km/h Les opérations de transferts et d'évacuation des déchets seront réalisées en journée Les engins seront conformes.	Nulle
	Bruits et vibrations	L'entreprise ne dispose pas d'équipements susceptibles de générer des vibrations significatives dans l'environnement immédiat du site et de constituer une gêne pour le voisinage.		
	Émissions lumineuses	Aucun éclairage extérieur	Nulle /	Nulle
	Rayonnements ionisants	Aucune émission	Nulle /	Nulle
	Évaluation des risques sanitaires	Aucun polluant identifié émis par le site n'a été sélectionné comme traceur de risque ou d'émissions. Les émissions aqueuses et atmosphériques du site ne sont pas notables, en termes de flux et de risque sanitaire.	Nulle /	Nulle
	Eaux	Le projet s'accompagnera d'une augmentation de la consommation d'eau issue du réseau proportionnellement à l'augmentation de la production. Consommation annuelle d'eau potable sera de 1550 m ³ /an. Utilisation pour la consommation humaine, le lavage de l'ensemble des équipements et la production d'eau osmosée.	Marginale R Entretien régulier des installations d'osmose. Suivi des consommations d'eau	Nulle
Consommations	Énergie	Le projet s'accompagnera d'une augmentation de la consommation d'électricité qui sera environ de 137 MWh/an.	Faible R Prévention et réparation des installations électriques. Suivi de la consommation d'électricité.	Marginale

Thématiques	Sous-thématiques	Incidences brutes	Mesures	Incidence résiduelle	
Contexte socio-économique	Emploi	Participation au dynamisme économique de la filière : emplois indirects chez les fournisseurs, sous-traitants, prestataires de services, etc.	Positif /		
	ERP et zones de fréquentation du public, activités de loisir et tourisme	Présence d'ERP à proximité, le site étant localisé en zone artisanale et commerciale et étant longé par une piste cyclage.	Faible R	Limitation de la vitesse à 30 km/h ; Les engins sont conformes. Les accès au site sont dégagés pour limiter les risques d'accident. Implantation des installations en retrait par rapport aux limites du site	Nulle
Incidences en cas d'accidents ou de catastrophes majeures					
Risques technologiques		Risque de pollution, d'explosion et d'incendie	Modéré R	Respect des prescriptions du cahier des charges des chais soumis à autorisation. Gestion des écoulements accidentels	Faible
Risques naturels		Risque sismique, risque inondation, risque d'aléa retrait — gonflement d'argiles	Faible E	Le dernier chai déclaré a été conçu conformément aux normes en vigueur concernant les mesures réglementaires préventives relatives aux constructions parasismiques.	Nulle
Écoulements accidentels		Risque de pollution du sol et des eaux	Faible R	Rétention de l'ensemble des écoulements accidentels. En cas d'écoulement accidentel de petite envergure, le personnel dispose d'agents absorbants ou de kits antipollution.	Marginale.
Incidences cumulées avec d'autres projets					
Demande d'examen au cas par cas pour l'aménagement et la valorisation paysagère du Marais de Pampin — Département de la Charente-Maritime		Les activités du site ne présentent pas d'effets cumulés avec les deux projets en objet.	Nulle /		Nulle
Demande d'examen au cas par cas pour l'aménagement de lotissement d'activité à la Repentie — Chambre de Commerce et d'Industrie					

3. MESURE DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL

Le maître d'ouvrage fera réaliser l'entretien des ouvrages hydrauliques et des réseaux de manière à garantir leur fonctionnalité. Cet entretien sera réalisé mécaniquement.

L'entreprise suivra ses performances environnementales au travers de la surveillance de ses rejets notamment par :

- Le suivi de la qualité des eaux pluviales rejetées par des analyses annuelles,
- À défaut de pouvoir y déroger, le suivi des niveaux de bruit émis par ses installations tous les 5 ans lors de campagnes de mesures en limite de propriété et au niveau des tiers les plus proches,
- Le suivi de ses déchets par la tenue d'un registre,
- Le suivi de ses consommations d'eau et d'électricité,
- La maintenance régulière de ses équipements.

X. LISTE DES INTERVENANTS

La présente étude a été réalisée par :



SOCOTEC AMENAGEMENT BIODIVERSITE SAS

18 Bd Guillet Maillet 17100 SAINTES

SIRET 899 702 013 00025 / FR56 899 702 13 / APE 7112B

05 63 48 10 33

exo@e-xo.fr

www.artifex-conseil.fr

Intervenants : Cédric MUSSET — Responsable technique
Alexandre RABILLON – Chargé d'études
Émilie CHENET — Chargée d'études